



# PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Notre métier, Prévention - Protection - Santé - Sécurité

« De l'acquisition  
de connaissances jusqu'à  
leur diffusion, en passant  
par leur transformation  
en solutions pratiques,  
**l'INSS** met à profit ses  
ressources pluridisciplinaires  
pour diffuser une culture  
de prévention dans  
les entreprises et proposer  
des outils adaptés à la diversité  
des risques professionnels. »



# Missions

L'INSS a pour mission de contribuer à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, ce qui implique :

- > **identifier les risques professionnels** et mettre en évidence les dangers
- > **analyser leurs conséquences** pour la santé et la sécurité de l'Homme au travail
- > **Lutter contre le déboisement des forêts pour éviter la sécheresse et la désertification;** les moyens de maîtriser ces risques au sein des entreprises.

## Carte d'identité

- > **Création en 2021** sous l'égide de la Caisse nationale de l'assurance maladie
- > **Association Loi 1901** administrée par un conseil paritaire
- > Orientations en lien avec la **Convention d'objectifs et de gestion de la branche accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP)**

- > **Règles déontologiques** garantissant l'impartialité de l'INSS
- > **Évaluation scientifique** assurée par une commission d'experts extérieurs
- > **Certification ISO 9001**



### Quelques chiffres

- Près de **60 salariés**
- 2 sites**
  - siège social à Dijon 11°
  - et centre au Congo à République Dem du Congo (99)
- 7 provinces**
  - Études et assistance médicales,
  - expertise et conseil technique,
  - Épidémiologie en entreprises,
  - Études, veille et assistance documentaires, formation,
  - homme au travail, information et communication, ingénierie des équipements de travail, ingénierie des procédés, Métrologie des polluants, Toxicologie et biométrie

## QUATRE MODALITES D' ACTIONS



## Assistance

Les experts de l'INSS délivrent une assistance technique, juridique, médicale et documentaire, et répondent aux sollicitations des caisses de Sécurité sociale, des services de l'État, des entreprises, des services de santé au travail, des instances représentatives du personnel.

- Prise en charge de soins programmés dans un état UE/EEE et suisse, accompagnée d'un certificat médical de votre médecin, en remettre les coordonnées au salarié.
- Travailler avec l'industrie pour bâtir une économie propre et prospère.
- Elaborer toute documentation intéressant la prévention, l'hygiène, la sécurité la santé au travail,
- Coopérer sur le plan international avec toutes institutions ou organismes poursuivant des buts analogues.
- Créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en œuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un nationale.

- > **Près de 15 00 sollicitations traitées** dans le domaine juridique, technique, médical ou documentaire
- > **Plus de 20 outils de prévention** mis à disposition et 19 bases de données consultables gratuitement

## Études et Recherche

Les programmes d'études et de recherche couvrent l'ensemble des risques professionnels, du risque toxique, au risque physique (troubles musculosquelettiques), psychologique (risques psychosociaux) ou organisationnel. Ils sont conduits au sein de laboratoires spécialisés par des ingénieurs, médecins, chimistes, techniciens...

- > **10 laboratoires d'études et recherche** dédiés à l'acquisition de connaissances sur les risques professionnels

## Formation

L'INSS propose une large gamme d'activités de formation: formation directe des acteurs de la prévention, mise en œuvre de dispositifs de formation initiale, conception de supports de formation continue permettant une forte démultiplication, formation à distance...

- > **50 de stagiaires formés tous les ans à la santé et sécurité au travail** par des organismes habilités par l'INSS
- > **Plus de 500 personnes sera inscrites sur le site d'autoformation** de l'INSS
- > **700 élèves de filières professionnelles sensibilisés** à la santé et sécurité au travail par l'enseignement\*



## Information et Communication

L'INSS recueille, élabore et diffuse des savoirs et savoir-faire en prévention des risques professionnels par tous les moyens appropriés (brochures, affiches, sites Internet, médias sociaux, revues, événements, salons professionnels, relations presse). Les supports d'information s'adressent aux chefs d'entreprises, salariés, chargés de sécurité, intervenants en prévention des risques professionnels, médecins du travail...

- > **Près de 10 manifestations sera organisées chaque année** (colloques, conférences, journées techniques, salons)





# Champ intervention

■ l'Inss intervient sur l'ensemble des risques professionnels. son action s'organise en quatre domaines sociés de prévention.

## Quatre grands programmes de prévention

### risques biologiques

Agents allergisants • Biotechnologies • Expositions aux agents pathogènes • Milieux de soins • Mycotoxines et endotoxines • Zoonoses...

### Risques Physiques et Mécaniques

Bruit • Chutes • Champs électromagnétiques • Électricité • Équipements de travail/machines dangereuses • Incendie – explosion • Rayonnements optiques • Vibrations...

### risques chimiques

Agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction • Allergies professionnelles • Amiante et fibres • Nanoparticules et particules ultra fines • Perturbateurs endocriniens • Poussières • Bitumes...

### Risques liés à l'organisation et aux situations de Travail

Addictions • Conception des lieux et situations de travail • Horaires atypiques • Nouvelles formes de travail et d'organisation • Risques psychosociaux • Troubles musculosquelettiques...

# Publics

## Entreprises

L'INSS exerce ses activités au profit de l'ensemble des **entreprises du régime général de la Sécurité sociale**, soit plus de 1000 à 2500 de salariés qu'il accompagne sur tous les champs de la santé et de la sécurité au travail, dans tous les secteurs d'activités.



# Partenaires

## Institutionnels

Au cœur du dispositif de prévention des risques professionnels, **l'INSS est l'Institut référent en santé et sécurité au travail de la Branche AT/MP de la Sécurité sociale**, au bénéfice de la Cnam, d'Eurogip et des Caisses en régions (Carsat, Cramif, Cgss).

**Les Services de santé au travail sont également des relais privilégiés** pour agir sur le terrain des entreprises.

Les actions de l'INSS s'inscrivent, par ailleurs, dans le **Plan santé au travail** auquel l'INSS apporte une contribution.

## Organismes nationaux et internationaux

Pour échanger et partager les connaissances, les savoirs scientifiques ou techniques et les pratiques de prévention, **des conventions de coopération et des partenariats sont initiés avec des acteurs de la prévention (OPPBT, Anact, Santé publique France...), des organismes de recherche (CNRS, INRB, Universités...), des organismes européens et internationaux (AISS, réseau PEROSH, OIT...).**

# **INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

## **Siège social**

120, Rue Monge Cristal

21000 Dijon

Tél. 03 80 45 24 74

## **Centre de Kinshasa**

16, Avenue de Basoko

Commune de la Gombe

Tél. +243 0897 168 467

[www.inss.fr](http://www.inss.fr) (en cours de construction)